

TITRE

ASSISTANT·E DE VIE

DÉPENDANCE



La mission de l'**Assistant de vie dépendance** est d'accompagner des personnes dont l'autonomie est altérée dans la réalisation de leurs activités, pouvant aller des tâches courantes aux actes essentiels de la vie quotidienne. En fonction des besoins du particulier employeur, le professionnel pourra être amené à faire le lien avec l'entourage et/ou les autres intervenants du domicile, dans le respect de la discrétion professionnelle. Il-elle accompagne, à leur domicile, des personnes en situation de dépendance ou en situation de handicap. Cette dépendance partielle ou complète, peut être temporaire, évolutive ou permanente.

CERTIFICATION - DIPLÔME

Titre de Niveau 3 (BEP) délivré par IPERIA L'Institut et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) **n° 37780**.

DURÉE DE LA FORMATION

Formation en centre : **651h**

Immersion en entreprise : **175h**

Total : **826 heures**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être formé et acquérir des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant de Vie Dépendance
- Obtenir le Titre Assistant de Vie Dépendance de niveau 3 – CAP
- Accéder à l'emploi et être opérationnel sur un poste d'Assistant de Vie Dépendance

COMPÉTENCES VISÉES

- Gestion de son activité auprès des particuliers employeurs
- Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur
- Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables
- Projet d'accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou de situation de handicap

MÉTIERS CIBLÉS

L'**Assistant de vie dépendance** exerce principalement au domicile des particuliers employeurs (domicile privé, foyer-logements, résidence-services...). Il peut exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, l'employeur pouvant ou non être accompagné par une structure mandataire.

- **Auxiliaire de Vie**
- **Assistant·e de Vie**
- **Aide aux personnes âgées**

PROGRAMME DE LA FORMATION*

CCP1 – Gestion de son activité auprès des particuliers employeurs

Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès des particuliers employeurs
Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

CCP2 – Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention
Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel

CCP3 – Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables

Entretien du cadre de vie et pratiques éco-responsables
Entretien du linge de vie et pratiques éco-responsables

CCP4 – Projet d'accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Projet et accompagnement personnalisé : cadre, méthode et principes
Découvrir et comprendre les principales pathologies liées au vieillissement et les situations de handicap pour ajuster son accompagnement
Travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance

CCP5 – Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort
Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance

CCP6 – Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs et contribuer au maintien du lien social
Animer les activités sociales et de loisirs

CCP7 – Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou de situation de handicap

Equilibre alimentaire et repas du quotidien
Elaboration de menus spécifiques adaptés et aide à la prise de repas

**Le contenu peut évoluer en fonction du Référentiel RNCP ou du programme*

LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles en présentiel au centre de formation ou mixte (Blended learning).

Un suivi du travail réalisé et un **accompagnement individualisé** par une **équipe pédagogique experte**.

Une **planification adaptée** à vos besoins et définie au démarrage.

Une **plateforme e-learning « E-proévolution »** disponible 24h/24 et accessible sur ordinateur ou tablette. Notre outil en ligne vous propose une pédagogie riche : cours vidéo et interactifs, exercices, tests, quizz, études de cas, évaluations, forum, espace collaboratif etc.

Un **formateur référent** qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

Les cours collectifs : avec le formateur en face-à face ou en classe virtuelle

L'autoformation : Vous avancez à votre rythme sur votre travail. Vous pouvez envoyer votre travail à un formateur qui assure les corrections et les retours.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

Le tutorat pédagogique : Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez contacter à tout moment votre formateur via appel téléphonique, mail ou visio-conférence.

EXAMEN

Chaque bloc de compétence est validé par une modalité d'évaluation adaptée aux compétences techniques :

Soit par une mise en situation individuelle simulée suivie d'un entretien permettant le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'observation de l'application de gestes et de techniques face à une situation d'emploi contextualisée. La mise en situation propose une reconstitution de la réalité de terrain.

Soit par une étude de situation professionnelle individuelle sur support numérique permettant le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée. Le support numérique permet une variété d'actions du candidat qui pourra être confronté à du texte, des images, des vidéos ou autres extraits sonores afin de proposer des situations au plus près des réalités de terrain.

PÉDAGOGIE ADAPTÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins.

Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire ou le bénéficiaire concerné :

Possibilité de mobilisation des aides dans le cadre de Prestations de Compensation du Handicap ou des aides de l'AGEFIPH (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Possibilité d'aménager les horaires et le rythme de la formation, en fonction du format de la formation et des besoins

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran, logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, logiciel de reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, adaptateurs, etc

Possibilité de solliciter une interface ou un interprète LSF

Possibilité d'adapter les supports de la formation (visuels adaptés, documents simplifiés)

Possibilité d'aménagement des modalités d'examen

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap :

Accueil adapté

Circulation facilitée

Plan d'accessibilité affiché sur site

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pré requis pédagogiques :

Maîtriser des savoirs de base (lire, écrire, compter)

Aptitudes physiques compatibles avec l'activité (port de charge, manutention de personne...) Il est demandé d'avoir réalisé ou observé l'aide à la toilette, à l'habillage, alimentation et déplacement.

Aptitudes relationnelles à l'exercice du métier : écoute, sens des responsabilités, prise d'initiative et autonomie, capacité à travailler avec des intervenants divers.

Disponibilité

Capacité à s'adapter à des emplois du temps variables

Public visé :

L'action s'adresse aux demandeurs d'emploi :

De plus de 16 ans et de tous niveaux, à la recherche d'un emploi et qui connaissent des besoins en matière d'accès à la qualification et/ou d'accès à l'emploi,

Accompagnés par un conseiller d'un des réseaux valideurs de projet (habilités à délivrer le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), un Conseil départemental, l'Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) ou un organisme de formation mettant en œuvre les formations Région PRÉPA (Rebond, Avenir, Clé), qui aura vérifié au préalable l'adéquation entre le projet professionnel et la formation,

Placés sous-main de justice dont le projet d'insertion professionnelle est validé par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et des services référents (France Travail ou mission locale).

MODALITÉ DE FINANCEMENT POSSIBLE

Cette formation est ouverte aux demandeurs-ses d'emploi. Elle est dispensée dans le cadre du PACTE régional 2023-2026 1 Emploi = 1 Formation et est financée par la région Pays de la Loire et le Fonds Social Européen (FSE).



Cofinancé par
l'Union européenne



Conditions :

Avoir un état de santé stabilisé ou bénéficiant d'une prise en charge ou d'une compensation

Avoir levé les freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfant, transport, etc.)

Les personnes de nationalité étrangère, doivent, pour entrer en formation 1 Emploi = 1 Formation, être en possession d'un titre de séjour, assorti d'une autorisation de travail qui n'est pas incompatible avec la formation (notamment en termes de domaine professionnel, de zone géographique ou encore de nombre maximum d'heures de travail autorisées).

ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1 - Transmission du Dossier de Pré-inscription avec les pièces demandées.
- 2 - Participation à une réunion d'information.
- 3 - Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré-acquis (les compétences que vous avez déjà).
- 4 - Un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation

**Pour tous renseignements ou demande de devis,
contactez notre plateforme d'informations :**



02 49 09 14 59

candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr